

La Révolution Prolétarienne
Directeur : Stéphane JULIEN
ARP, 6 rue des mûriers, 14930 Eterville
Équipe revue : Catherine Bajoue, Pascal B., Quentin Dauphiné, Stéphane Julien, Benoît Kermoal, Christian Mahieux, Jean-Kely Paulhan, Louis Sarlin, Nedjib Sidi Moussa.
Éditée par
Les Amis de la Révolution prolétarienne
Trimestriel. Abonnement : 23 euros
Commission paritaire n° 0321 G 87832
contact : redactionrp@gmail.com

Vive la Commune !

Il y a cent cinquante ans, dans la faim et la misère augmentées par le Siège de Paris, nos Anciens surent réagir promptement aux provocations d'une Assemblée monarchiste, proclamer la démocratie directe, la liberté de la presse et la séparation des Eglises et de l'État, avant d'être victimes d'une répression inouïe relevant de la sauvagerie. Depuis, le mouvement ouvrier, toutes tendances confondues, a toujours célébré avec respect et admiration la Commune de Paris. Nous consacrons évidemment quelques pages de ce numéro à cet anniversaire qui ne sauraient être un hommage formel au passé, mais une invitation à revisiter nos principes fondamentaux d'émancipation sociale.

(Extrait de l'éditorial du N°812)



(Daniel Vierge, Musée Carnavalet)



(Maximilien Luce, Musée d'Orsay)

150[e] anniversaire de la Commune

Barricade rue des Amandiers, vue du boulevard de Ménilmontant

Patrie – Humanité

La Patrie, un mot, une erreur ! L'Humanité, un fait, une vérité !

Inventée par les prêtres et les rois, comme le mythe dieu, la patrie n'a jamais servi qu'à parquer la bestialité humaine dans des limites étroites, distinctes, où, directement sous la main des maîtres, on la tondait et la saignait pour le plus grand profit de ceux-ci, et au nom de l'immonde fétiche.

Quand le bois vermoulu du trône craquait et menaçait ruine, le berger ou, pour mieux dire, le boucher, s'entendait avec son cher frère ou cousin du voisinage, et les deux misérables couronnés lançaient l'un contre l'autre les multitudes stupides qui, pendant que les maîtres riaient à sa barbe, allaient – meutes affolées – s'entr'égorger, en criant : Vive la gloire ! Vive la patrie !

La saignée faite ! César qui marquait les points, arrêtait l'égorgement, embrassait son très-cher frère l'ennemi, et faisait rentrer au bercail son troupeau décimé, incapable alors pendant de longs mois de lui porter ombrage.

Le tour était joué.

Aujourd'hui c'en est assez ! Les peuples sont frères ; les rois et leurs valets sont les seuls ennemis.

Assez de sang, assez d'imbécilité ; peuples, les patries ne sont plus que des mots ; la France est morte ! L'humanité est là.

Soyons hommes et prouvons-le ! L'utopie d'Anarcharsis Clootz devient vérité. La nationalité – erreur – résultat de la naissance, est un mal, détruisons-le.

Naître ici ou là, seul fait du hasard, des circonstances, change notre nationalité, nous fait amis ou ennemis ; répudions cette loterie stupide, farce dont nous avons toujours été jusqu'ici les dindons.

Que la patrie ne soit plus qu'un vain mot, – une classification administrative sans valeur ; – notre pays est partout, où l'on vit libre, où l'on travaille.

Peuples, travailleurs, la lumière se fait ; que notre aveuglement cesse, sus aux despotes, plus de tyrans.

La France est morte, vive l'humanité !

Jules NOSTAG


Le Numéro : Paris, 10 c. – Départements, 15 c.

LA RÉVOLUTION

POLITIQUE ET SOCIALE

Association internationale des Travailleurs

SECTIONS DE LA GARE D'IVRY ET DE BERCY RÉUNIES

Au citoyen Jules NOSTAG (de l'Internationale)

PATRIE — HUMANITÉ

Association Internationale

Commune — Municipalité

Jules Nostag (pseudonyme de Gaston Buffier), était un militant de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) et communard. Ce texte est paru comme éditorial dans *La Révolution politique et sociale* du 16 avril 1871 (n° 3, également daté 27 germinal 79)[1]. Ce journal était l'hebdomadaire des sections de la gare d'Ivry et de Bercy de l'AIT pendant la Commune, Nostag en étant le rédacteur en chef.

1 Le numéro du journal est numérisé à https://www.retronews.fr/journal/la-revolution-politique-et-sociale-1/16-avril-1871/2739/4334621/1, le texte avait déjà été mis en ligne en 2017 par le site http://www.critique-sociale.info.

Il y a 150 ans, la Commune de Paris
Une épopée pour se souvenir

« Eh bien ! Avoue ! Tu as cru au bonheur ! »

Marc Ternant est un connaisseur, compagnon, fidèle de la Commune de Paris, dont le souvenir le hante. Plutôt que par un livre érudit, il a préféré lui rendre hommage en écrivant… une épopée. Difficile de trouver, en 2021, un texte plus à contre-courant et plus provocant. Comme un appel à s'écarter des autoroutes bien tracées, sur lesquelles nous roulons, toujours dans la même voie, indifférents au paysage et aux autres. Et pourtant… les chemins de traverse par lesquels il nous fait vagabonder avec lui sont surpeuplés. Comme dans la célèbre scène du *J'accuse* d'Abel Gance, des ombres se lèvent, certaines encore célèbres, d'autres oubliées. Le poète vengeur leur redonne vie à toutes pour que le silence ne les ensevelisse pas à jamais. *Le Temps des cerises* – c'est le titre de son épopée – comprend cinq livres, « Prologues du combat » ; « L'Insurrection », « L'œuvre », « La Lutte » et « La Semaine sanglante ». Nous en donnerons des extraits dans les quatre prochains numéros de *La RP,* après ce premier texte, qui évoque les ballons quittant Paris assiégé. Pour le moment, nous sommes à la fin de septembre 1870.

JKP

Que reste-t-il ? Humiliée et meurtrie,
Seule, assiégée, il reste encore Paris,
Paris qui meurt de faim et de colère,
Paris bouillant, unique et populaire,
Toisant avec un insolent aplomb
Son adversaire et lançant des ballons,
Effrontément, au-dessus de sa tête
Déconcertée, traversée d'épithètes
Aux accents gutturaux contre les cieux
Moqueurs, porteurs de messagers gracieux,
Ronds, généreux et lents comme un sourire,
Des messagers lancés pour conquérir
Les provinciaux. Ils ont des noms glorieux,
Si grands, si beaux qu'on se croit victorieux
Déjà ! Voilà « Victor Hugo » qui passe,
« Garibaldi » qui inspecte l'espace,
« La Liberté » qui s'en réfère au vent,
« Le National » convaincu et fervent,
Et puis « La République Universelle »,
Et puis, et puis tant d'autres étincelles...
Qui ne croirait, témoin de tels instants,
Malgré la faim et le froid persistants,
Malgré Favre, Trochu, Adolphe Thiers,
Malgré tant d'ennemis et de frontières,
Malgré Versailles et ce gouvernement
Qui négocie avec les Allemands,
Plus alarmé du révolutionnaire
Français que du Prussien réactionnaire,
En dépit de cela, qui ne croirait
À la venue d'un possible progrès ?

Marc Ternant, *Le Temps des cerises*, extrait du chant VII, « Gambetta », v. 163-192

36 Scènes du Siège de Paris
Départ du Ballon Armand-Barbès, monté par Gambetta, le 11 Octobre 1870

◊◊◊

... et en 1936

Le 24 mai, au Mur, 600 000 ouvriers de la région parisienne défilaient. Les métallurgistes y étaient nombreux. Ils eurent le temps, tout l'après-midi, de commenter les exemples que leur avaient donnés leurs camarades du Havre, de Toulouse et de Courbevoie. Ils sentirent la force de leur nombre.

Une manifestation de l'ampleur de celle du Mur ne pouvait pas ne pas avoir un écho le lendemain dans les usines.

Pierre Monatte, *La RP* n°225, 1936

◊◊◊

La Libre Pensée et la Commune de Paris

Pour les libres penseurs, un des régimes les plus haïssables est celui du Second Empire (seul Vichy le dépasse dans notre détestation mais, comme on dit dans les milieux sportifs, Macron est toujours en compétition). C'est du refus de ce régime qu'est sortie la Commune de Paris. Donc il faut prendre en considération, même rapidement, les mœurs du II[nd] Empire. Le joug bonapartiste, « *bas et lourd comme un couvercle* » (Baudelaire) écrase toute la société, sauf les participants des bals dorés, Impératrice oblige. Citer Baudelaire n'est pas un hasard, il fut avec Flaubert l'exemple typique des condamnés des procès littéraires et cela ne rajoute pas peu à leur gloire. Victor Hugo est en exil, Michelet est révoqué. Les grands écrivains sont pourchassés et que dire de Courbet, insulté de toutes parts ? La médiocrité règne.

C'est « *l'alliance du sabre et du goupillon* » (Blanqui), le règne des « *jésuites à robe courte* » (Victor Hugo).

Un climat pesant et une résistance au cléricalisme bien engagée

Si la population ouvrière est en pleine expansion, parce que l'industrie se développe, elle commence également à avoir conscience de sa force et des droits, les grèves se multiplient et, contrairement à la réputation d'un Empire libéral, la répression tombe. On fusille la foule en décembre 1851, on fusille les ouvriers : 14 morts à Saint-Etienne en juin 1869, 14 morts à Aubin en octobre de la même année, par exemple. On multiplie les amendes contre les militants ; on les emprisonne, ce qui, au passage, est d'une grande stupidité puisque ces militants se rencontrent en prison, apprennent, se connaissent. Les concessions sont bien minces, là aussi, la légende est fausse.

Il faut attacher la population au clergé, servile serviteur de l'Empire. Ce sont les apparitions de Lourdes, 7 miracles en la seule année 1858, soixante et quelque depuis, le ratio lui-même est ahurissant… Le cléricalisme est tellement pesant que même des personnes importantes du régime, tel le prince Napoléon, renâclent et lancent la tradition du repas gras le vendredi dit « saint ». Banquet fastueux mais on imagine facilement que le reste de la population n'a pas ces préoccupations somptuaires…

C'est dans ce contexte que la presse libre-penseuse se développe (les cercles ne pouvant se constituer). Citons quelques exemples. Le premier organe militant fut de 1860 à 1862 l'hebdomadaire *Le Libre-Penseur du XIX*[e] *siècle. Journal des idées nouvelles*, qui définit le libre-penseur comme un « *homme (qui) sait s'affranchir des préjugés, quels qu'ils soient, et juge dans sa conscience et avec sa raison* ». Il est interdit. Remplacé en 1866 par *La Libre Pensée*, hebdomadaire parisien dont le gérant est Emile Eudes, futur général de la Commune. Condamnés pour avoir attaqué le catholicisme en général et Veuillot en particulier en mars 1867, Regnard et Eudes sont condamnés à plusieurs mois de prison et de lourdes amendes. Presqu'aussitôt, *La Pensée nouvelle* prend sa place (mai 1867). Il en est de même dans l'autre capitale de la subversion, Lyon, où *L'Excommunié* publie, entre autres, des courriers de Raspail et de Gambetta, relatifs à l'Anti-Concile de Naples en 1869 et se réclamant, tous deux, explicitement de la *Libre-Pensée*. Ce journal est à son tour interdit et ses animateurs emprisonnés. Henri Verlet, ancien rédacteur à *L'Excommunié* et ancien délégué au rassemblement de Naples, relance à partir du 24 janvier 1870, *La Libre-Pensée* (Raoul Rigault et Gustave Flourens participant, entre autres, à cette publication). Protéger la vie civile du cléricalisme est un autre moteur de l'action des libres penseurs. En 1863, G. Flourens fonde l'organisation *Agis comme tu penses* qui revendique la légitimité des enterrements civils.

Le décret du 3 avril 1871

Sur la vie (bien brève, comme on le sait) de la Commune, nous ne reviendrons pas. Nous publions intégralement (sa brièveté aide, en la circonstance) le décret du 3 avril 1871, proclamant la séparation des Églises et de l'État. Mais il faut insister sur un aspect : pour la première fois, la liberté de conscience fait son apparition dans les textes législatifs. C'est la liberté individuelle qui est mise au centre. La loi de 1905 reproduira cet élément essentiel.

« *La Commune de Paris*
Considérant que le premier des principes de la République française est la liberté ;
Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés ;
Considérant que le budget des cultes est contraire au principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi ;
Considérant, en fait, que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté.
DÉCRÈTE
Art. 1[er]*. L'Église est séparée de l'État.*
Art. 2. Le budget des cultes est supprimé.
Art. 3 Les biens dits de mainmorte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales.
Art. 4 Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens, pour en constater la nature et les mettre à la disposition de la Nation.
LA COMMUNE DE PARIS. Paris, le 3 avril 1871. »

Mais l'action laïque de la Commune ne se limita pas à ce décret d'une importance considérable et les libres penseurs furent, évidemment, au premier rang de ces actions. La Commune de Paris supprima les crucifix des salles de classe. Jean-Baptiste Clément, l'auteur du *Temps des Cerises*, s'adresse en ces termes aux responsables

des écoles du XVIIIe arrondissement : « *On ne doit plus voir dans nos écoles ni tableaux, ni livres religieux, ni croix, ni statuettes représentant des saints. Vous aurez à faire passer une couche de blanc ou de noir sur les inscriptions latines et religieuses et les remplacerez par des mots humains tels que Liberté, Egalité, Fraternité, Travail, Justice, République* .»

Ce fut aussi un des titres de gloire de la Commune de Paris que d'avoir, la première, essayé de mettre en place l'enseignement professionnel. S'inspirant des travaux des congrès de la Première Internationale sur l'éducation, la Commune développa le principe de l'école laïque, gratuite et obligatoire. Par exemple, une délégation de la société *L'éducation nouvelle* est reçue par les membres de la Commune et présente le texte suivant « ... *Les maisons d'instruction et d'éducation entretenues par la commune, ou par le département ou par l'État doivent être ouvertes aux enfants de tous les membres de la collectivité, quelles que soient les croyances intimes de chacun d'eux* » ; et elle demande que « *l'instruction religieuse ou dogmatique soit laissée tout entière à l'initiative et à la direction libre des familles, et qu'elle soit immédiatement et radicalement supprimée, pour les deux sexes, dans tous les établissements dont les frais sont payés par l'impôt, que ces maisons d'instruction et d'éducation ne contiennent aux places exposées aux regards des élèves ou du public aucun* [aucun ! NDLR] *objet de culte, aucune image religieuse, qu'il n'y soit enseigné ou pratiqué, en commun, ni prières, ni dogmes, ni rien de ce qui est réservé à la conscience individuelle..., que toutes les questions du domaine religieux soient complètement supprimées dans tous les examens publics, et principalement dans les examens pour brevets de capacité... que l'instruction soit considérée comme un service public de premier ordre* ». Il est répondu que « *la Commune était complètement favorable* » à de telles demandes (*Journal officiel* du 2 avril 1871). Ce 3 avril, furent ainsi décrétées la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du budget des cultes et la nationalisation des biens appartenant aux congrégations, dont nous avons parlé un peu plus haut.

La démocratie, ce sont aussi des mesures très concrètes

Il avait donc fallu quinze jours pour mettre en application le programme laïque ! Le 29 du même mois, une commission d'organisation de l'enseignement est décidée « *considérant qu'il est nécessaire d'organiser dans le plus bref délai l'enseignement primaire et professionnel sur un modèle uniforme dans les divers arrondissements de Paris (et) considérant qu'il est urgent d'hâter, partout où elle n'est pas effectuée la transformation de l'enseignement religieux en enseignement laïque* ».

Lors d'une discussion sur l'utilisation des églises, des points de vue divers furent échangés. Courbet déclare : « *Je prie la Commune de vouloir décréter que toutes les églises de Paris soient immédiatement déclarées biens communaux.* » Ce qui n'est pas l'opinion du blanquiste Rigault : « *L'Etat aussi concourt à leur entretien.*» Un troisième, Lefrançais, explique : « *Il faut qu'on les réclame comme biens communaux pour que la Commune en fasse ce que bon lui semble. Elle pourra les louer, si bon lui semble, à des gens qui pourront y exercer leur culte.* » Combat contre le cléricalisme, pour la laïcité mais, pour Lefrançais, qui annonce l'argumentation de Briand et de Jaurès en 1905, ce n'est pas un combat contre la liberté de culte.

La Commune fit appel, comme dans le douzième arrondissement, « *à tous les instituteurs laïques* » parce que « *les frères et les sœurs des écoles chrétiennes avaient abandonné leur poste* ». Un décret fut adopté le 17 mai 1871 pour « *substituer partout à l'enseignement religieux l'enseignement laïque ... il sera dressé dans les quarante-huit heures un état des écoles tenues encore par les congrégationnistes* ».

Mais il ne s'agit pas seulement de laïciser l'école, il fallut aussi laïciser l'État. D'ailleurs, comme pendant la Révolution, les hôpitaux furent déchristianisés. Treilhard, nouveau directeur de l'Assistance publique, mit un terme aux abus des cléricaux et de leurs protégés. Comme le déclare Billioray dans la séance du 15 avril : « *Il ne faut pas laisser une parcelle d'autorité aux sœurs ; les mairies doivent se mettre en mesure de pourvoir aux besoins des orphelinats.*» Et, aussi, pour reprendre les traditions révolutionnaires, en lieu et place d'un calendrier convenu et religieux, la Commune de Paris remit en vigueur le calendrier révolutionnaire.

On connait le texte du Conseil général de la première Internationale. Il écrit ceci sur l'œuvre laïque de la Commune : « *La Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le pouvoir des prêtres ; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Eglises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Église et de l'État. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et le pouvoir gouvernemental l'avaient chargée.* »

La démocratie sociale ne peut aller qu'avec la laïcité et réciproquement. Maintenant comme en 1871. Les libres penseurs de 2021 s'honorent de continuer le combat des Communards et des libres penseurs d'il y a 150 ans.

Jean-Marc SCHIAPPA

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT

AVIS

Les Frères et les Sœurs des Ecoles Chrétiennes ont abandonné leur poste.

APPEL est fait à tous les Instituteurs Laïques, afin qu'ils aient à se présenter à la Mairie, Bureau du Secrétariat Général.

Nous espérons que cette lacune sera bientôt comblée, et que chacun reconnaîtra que jamais occasion plus solennelle ne nous a été offerte d'inaugurer définitivement l'instruction LAIQUE GRATUITE et OBLIGATOIRE.

L'ignorance et l'injustice font place désormais à la Lumière et au Droit !

VIVE LA COMMUNE !
VIVE LA REPUBLIQUE !

La Commune en ses conseils

Les Éditions Maspero ont eu l'heureuse idée d'éditer en 1970 les PV officiels des séances de la Commune de Paris du 2 avril au 24 mai 1871 : *Les 31 séances officielles de la Commune de Paris*. C'est une source inépuisable de réflexion et de richesse.

Le même jour où la Commune s'installe officiellement, le 2 avril 1871, le citoyen Pyat, au nom de la Commission exécutive, propose un décret, adopté à l'unanimité (*J.O.* du 3 avril 1871) : « *Art. 1. L'Église est séparée de l'État. Art. 2. Le budget des cultes est supprimé. Art. 3. Les biens dits de mainmorte appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales.* » Lefrançais, élu à la Commune dans le IVe arrondissement, répond aux adversaires qui accusent la Commune de spolier les congrégations : « *Quant à la reprise des biens de mainmorte, et de tous les biens appartenant aux corporations religieuses, il suffit de remonter à la source originelle de ces biens pour comprendre que le décret ne faisait que restituer à la Nation ce qui lui appartenait de droit et que détenaient indûment les corporations dépossédées* ».

Le citoyen Beslay, doyen de la Commune, prononce son discours d'installation. Il trace le programme : « *L'affranchissement de la Commune est donc, je le répète, l'affranchissement de la République elle-même. Chacun des groupes sociaux va retrouver sa pleine indépendance et sa complète liberté d'action.*

La Commune s'occupera de ce qui est local

Le Départemental s'occupera de ce qui est régional.

Le Gouvernement s'occupera de ce qui est national. »

Le 14 avril, le nouveau pouvoir décide de perquisitionner tous les fonds destinés aux orphelinats gérés par les religieuses. Dans la même séance, il suspend toutes les dettes contractées par les particuliers et organise leurs remboursements en huit fois, une fois par trimestre. Dans celle du 22 avril, il organise la justice : « *Le jugement par les pairs ; l'élection des magistrats ; la liberté de la défense… L'accusé ne sera déclaré coupable qu'à la majorité de huit voix sur douze.* »

Dans sa séance du 24 avril, la Commune débat de la question des détenus « *au secret* » pour sécurité. Pour les uns, c'est l'arme du despotisme qu'il faut abattre, pour les autres, c'est parfois nécessaire. Elle ne tranchera vraiment jamais, variant en fonction des circonstances.

Dans la séance du 25 avril, commence une grande discussion sur la restitution des biens déposés aux monts-de-piété. La Commune finira par décider que tous les dépôts d'une valeur de 20 francs seront restitués gratuitement à leurs dépositaires. Le 27 avril, elle décide de mettre à bas, sur proposition de Gustave Courbet, la colonne Vendôme, symbole de l'Empire et des guerres.

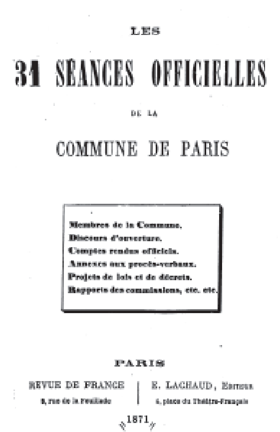
Le 1er mai s'ouvre le débat sur la création du Comité de Salut public. C'est le moment de vifs échanges entre ceux qui ne veulent pas copier le passé et ceux qui se réclament de « La Grande Révolution » : « *Ce que nous représentons, c'est le temps qui s'est passé de 1793 à 1871, avec le génie qui doit nous caractériser et qui doit relever de notre propre tempérament. Cela me paraît d'autant plus évident que nous ressemblons à des plagiaires et nous rétablissons à notre détriment une terreur qui n'est pas de notre temps. Employons les termes que nous suggère notre révolution.* » (Gustave Courbet). Le Comité de salut public de 5 membres fut pourtant voté, ce qui sera une source de division jusqu'au bout.

Le 17 mai, la Commune décrète : « *Tous les enfants dits naturels non-reconnus sont reconnus par la Commune et légitimés.* » Elle décide aussi le mariage libre à partir de 18 ans. Le 19 mai, elle refuse d'autoriser les quêtes publiques, c'est à la Commune d'assurer les besoins de la population.

Dans la séance ultime du 24 mai, elle décide de libérer Cluseret, détenu depuis plusieurs semaines.

On voit dans cet ouvrage, que la Commune ne cessa de discuter de grands principes, et mit en œuvre des décisions de « tous les jours ». La parole était libre et la plume était lourde. Cela s'appelait la démocratie ouvrière.

Christian EYSCHEN


LES

31 SÉANCES OFFICIELLES

DE LA

COMMUNE DE PARIS

Membres de la Commune.
Discours d'ouverture.
Comptes rendus officiels.
Annexes aux procès-verbaux.
Projets de lois et de décrets.
Rapports des commissions, etc. etc.

PARIS

REVUE DE FRANCE, 8, rue de la Feuillade | E. LACHAUD, Éditeur, 4, place du Théâtre-Français

1871

NDLR : *Les 31 séances officielles de la commune de Paris* que Maspero avait réimprimé est consultable en ligne dans sa version d'origine à l'adresse https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.32044087890075&view=1up&seq=7

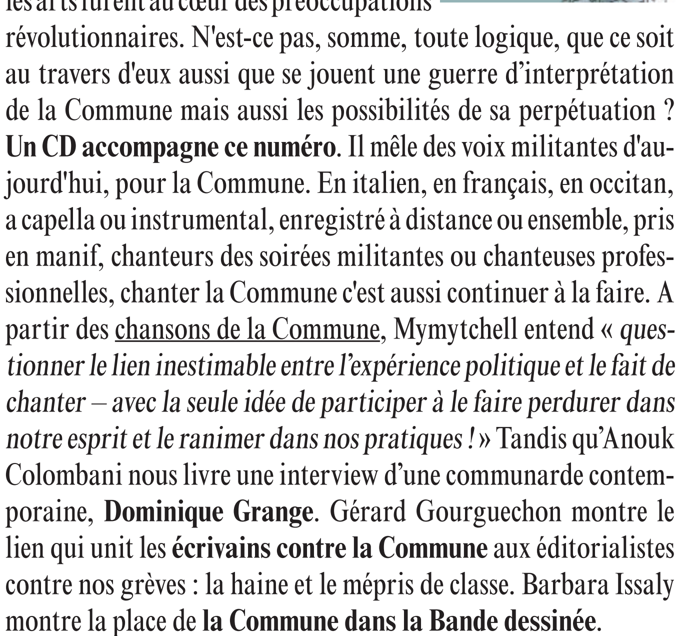
Sur notre blog

https://revolutionproletarienne.wordpress.com/

Le manifeste des femmes de la Commune

(Publié dans *La RP* n°151, mai 1933)

Les utopiques : la Commune de Paris, mémoires et horizons



Le numéro 16 des Cahiers Les utopiques *est consacré aux 150 ans de la Commune. 312 pages de textes et illustrations, plus un CD de chansons : 12 euros. Si on n'est pas (encore) abonné à la revue, on peut le faire à www.lesutopiques.org ou commander ce numéro, à www.syllepse.net*

1871-2021, la Commune a 150 ans. Un siècle et demi ! Deux écueils possibles : la commémoration acritique, à grand renfort d'images sacrées, de récits hagiographiques (souvent préconçus) ; l'ignorance d'un pan d'histoire ouvrière inconnue car vieille, combattue par l'ordre, mal ou non enseignée, masculinisée… Dans les deux cas, ce serait ne pas servir nos réflexions et actions d'aujourd'hui, et de demain, pour l'émancipation sociale.

Roger Martelli, co-président des Amis et amies de la Commune de Paris (1871) nous invite à croiser les **regards sur ces 72 jours**, leurs significations, conséquences et enseignements. Finalement, « *tout dépendra d'abord de ce que ses héritiers et héritières voudront faire de l'événement Commune de Paris* » ! Dans une conversation à quatre voix, Ludivine Bantigny, Maryse Dumas, Christian Mahieux et Pierre Zarka explorent ce qui, depuis 1871 tisse ce fil rouge : **Communs, Commune, se fédérer, autogestion, révolution**.

Que fut l'œuvre de la Commune ? Gérard Coste retrace l'importance des **services publics**. Anouk Colombani réhabilite les **femmes au travail**, puis laboure les étranges résonances entre les débats sur le travail des **ouvriers-boulangers** et nos débats contemporains sur la **démocratie du travail**. Jean-François Dupeyron met en lumière les apports des communard·es dans le domaine de **l'éducation**. Georges Ribeill nous raconte le **chemin de fer et les cheminots** de 1871. Christian Mahieux exhume le caractère novateur des décisions prises en matière de laïcité.

Assiégée par l'armée prussienne, affamée et attaquée par la bourgeoisie versaillaise, la Commune n'a pas bénéficié d'un contexte favorable aux expériences sociales. C'est peu de le dire ! Cela ne l'empêcha pas de prendre des mesures qu'aucune institution républicaine n'a renouvelées depuis 150 ans ; ainsi des **décrets permettant la réquisition d'entreprises** que présente Christian Mahieux. Il nous rappelle aussi que la Commune n'échappe pas à son temps : la lutte contre **le colonialisme** ne fait pas partie des préoccupations. Entre membres de la Commune, débats et divergences ont existé : quels enjeux autour de la **définition d'une minorité et d'une majorité** ?

Patrick Le Tréhondat nous explique la démocratie en armes, autre innovation communarde que la bourgeoisie s'empressa de faire disparaitre pour laisser la place à « la grande muette ». La Commune, comme tous les mouvements collectifs, ce sont des femmes et des hommes qui s'associent librement, pour lutter, revendiquer, rêver, construire … « *Parmi les insurgé·es, se trouvaient des femmes qui sont invisibilisées.* » Avec Eliabeth Claude, **sortons-les de l'ombre et faisons connaissance** ! Christian Mahieux nous propose de découvrir **un homme et une femme de la Commune : Eugène Varlin et Léodile Bera**, dite André Léo. Eric Toussaint explique les atermoiements **face à la Banque de France**.

Malgré les circonstances tragiques, les arts furent au cœur des préoccupations révolutionnaires. N'est-ce pas, somme, toute logique, que ce soit au travers d'eux aussi que se jouent une guerre d'interprétation de la Commune mais aussi les possibilités de sa perpétuation ? **Un CD accompagne ce numéro**. Il mêle des voix militantes d'aujourd'hui, pour la Commune. En italien, en français, en occitan, a capella ou instrumental, enregistré à distance ou ensemble, pris en manif, chanteurs des soirées militantes ou chanteuses professionnelles, chanter la Commune c'est aussi continuer à la faire. A partir des chansons de la Commune, Mymytchell entend « *questionner le lien inestimable entre l'expérience politique et le fait de chanter – avec la seule idée de participer à le faire perdurer dans notre esprit et le ranimer dans nos pratiques !* » Tandis qu'Anouk Colombani nous livre une interview d'une communarde contemporaine, **Dominique Grange**. Gérard Gourguechon montre le lien qui unit les **écrivains contre la Commune** aux éditorialistes contre nos grèves : la haine et le mépris de classe. Barbara Issaly montre la place de **la Commune dans la Bande dessinée**.

On prête parfois à la Commune des décisions, des actes, voire des intentions qu'elle n'a pas eues. C'est l'objet d'une des rubriques du blog de Michèle Audin, qui nous confie ici que, **non, la Commune n'a pas brûlé la guillotine**. La Commune : de Paris ? Oui, mais pas seulement. Bernard Régaudiat analyse celles de **Marseille** en 1870 et 1874, Matthieu Rabbe raconte Lyon, les camarades de la revue *Solidaritat* nous décrivent Nîmes, et Christian Mahieux évoque **Saint-Etienne, Narbonne, Toulouse, Grenoble, Le Creusot, et Limoges** ; et aussi Montereau ou Brest.

L'internationale sera le genre humain… Les militant·es de la *Fundación Salvador Segui* expliquent le **retentissement de la Commune en Espagne**. Nara Cladera nous fait découvrir les **communards en Uruguay**. Cybèle David nous parle de **l'autonomie zapatiste** et Richard Neuville de **la Commune d'Oxaca, au Mexique**.

Quelques repères sont nécessaires, pour mieux appréhender tout ceci. C'est ce que nous proposent Philippe Barre et Alice Rodrigues, avec **deux chronologies** : de 1789 à 1871, en passant par 1792, 1830 et 1848 ; de la Commune proprement dite. Renvois vers le **dictionnaire biographique Maitron** et plusieurs sites internet consacrés à la Commune, ainsi qu'un court **lexique** complètent cet ouvrage. Enfin, Charles Jacquier revient sur les 100 ans d'une autre Commune, celle de Cronstadt.

Les **dessins originaux de Tardi et d'Hélène Maurel**, ainsi que **deux textes de Jacques Prévert** participent de la réussite de ce numéro. Une fois de plus, Serge D'Ignazio nous a généreusement offert plusieurs de ses photos. Merci aussi à Jihel.

Les Utopiques

La Commune sur internet

(Ressources)

Livres, numéros spéciaux & documents :

·*Journal Officiel de la République Française* (éditions de la Commune). édition du matin : https://archivesautonomies.org/spip.php?article1675 ; édition du soir : https://archivesautonomies.org/spip.php?article1663

·*Étude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871* / Gustave Lefrançais : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6559k

·*La guerre civile en France* / Karl Marx (1871, rééd. 2012) : https://entremonde.net/IMG/pdf/03negatif-livre-2.pdf

·*Les séances officielles de l'Internationale à Paris pendant le siège et pendant la Commune* (1872) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k405721d

·*Histoire de la commune de 1871* / par [Prosper-Olivier] Lissagaray (1896) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36518g

·*La Commune* / Louise Michel (1898) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8539374

·*Mémoires d'un communard : des barricades au bagne* / Jean Allemane (1906) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10732741

·*Souvenirs d'une morte vivante* / Victorine B. [Brocher] (1909) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97623796

·*Les révolutions du XIX*e *siècle*. 7, *La Commune de Paris* (anthologie, éd. 1988) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k68599

·*La Commune et les communards* / Maurice Dommanget (1947) : https://bibliothequedumarxisme.files.wordpress.com/2017/10/dommanget-la-commune-et-les-communards-1947.pdf

·La Commune de 1871, actes du colloque universitaire pour la commémoration du centenaire. *Le Mouvement social*, N° 79 (1972) : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5621229g

Blogs :

· de Jacques Rougerie : http://commune1871-rougerie.fr

· de Michèle Audin : https://macommunedeparis.com

· des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 : https://www.commune1871.org

Photographies :

·500 photos stéréoscopiques sur plaques de verre du Siège et de la Commune de Paris par Hippolyte Blancard : https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/search/928554b9-1e98-47d1-864d-b2b699ff99c2

·Des photos libres de droits des musées parisiens : https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/recherche/image-libre/true/dates/1871~1871?text=commune

S.J.

Dubamix : Communardes Communards

Alors que le mouvement ouvrier s'apprête à célébrer les 150 ans de la Commune, Dubamix sort « Communardes Communards », un mini album de 4 titres mêlant reprises et créations originales.

Inspiré, comme de nombreux artistes avant lui, par ce moment historique qui représente encore aujourd'hui l'espoir d'une société émancipatrice, l'activiste du « dub rouge et noir » entend raviver les drapeaux de la Commune à coup de rythmiques électroniques et de riffs de sax affutés.

Un an après son dernier opus, Dubamix retrouve les artistes de l'album « Camarades » qui vont naviguer entre 1871 et 2021 pour clamer que « La commune est vivante dans nos quartiers, nos coeurs, nos ZADs et nos aigreurs » sur un dub à la fois puissant et nostalgique faisant la part belle aux luttes révolutionnaires et offensives qui entendent bien créer « ici et maintenant », les bases d'une société égalitaire.

Site de l'artiste : www.dubamix.net



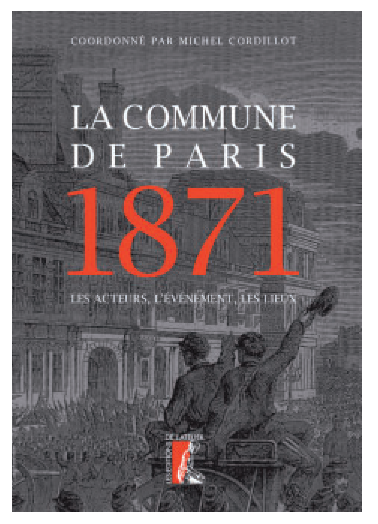
Souscription permanente

La RP ne cesse de défendre ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre. Il nous paraît important que nous puissions encore faire entendre leur voix, librement, dans nos colonnes… C'est grâce à vous toutes et vous tous que *La RP* peut continuer à vivre en toute indépendance. Sans l'encaissement des abonnements et sans la souscription permanente, ce ne serait pas possible. Merci de votre fidélité et de votre soutien actif. Souscripteurs:

Mme Balaguer (94).

Deux livres pour un anniversaire

La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux. Editions de l'Atelier, 2021.



Voici un livre volumineux, beau dans sa forme, riche dans son contenu, qui alterne deux types de textes : les pages blanches sont des biographies du *Maitron* recentrées sur la Commune (il y en a près de 500) et les pages grises des notices thématiques bien faites, qui se veulent être un « travail de synthèse » et sont regroupées par lots entre deux séries de pages blanches. Le tout peut donc se lire de différentes façons et être réutilisé comme livre de référence plus pratique que ne l'aurait laissé supposé son agencement. Michel Cordillot a coordonné l'ensemble et est très présent dans les fiches grises. Des illustrations, souvent en couleur, agrémentent l'ensemble. Je ne suis pas convaincu par le choix éditorial d'écarter le mouvement communaliste en province mais on ne peut que se réjouir que 150 ans après, la Commune puisse toujours être le sujet central d'un si bel ouvrage.

S.J.

Quelques pages peuvent être lues en ligne à https://fr.calameo.com/read/006263537cf6d18cd1130?authid=fAJ9yCe9xjYL







Hélène Maurel

Julien Chuzeville, ***Léo Frankel, communard sans frontières***. Libertalia, 2021.



Comme un beau cadeau pour le 150ème anniversaire de la Commune, Julien Chuzeville nous livre la première biographie en français de Léo Frankel, militant de l'AIT et élu de la Commune, suivie d'une anthologie de textes de Frankel. Tandis que l'accent est mis dans d'autres publications sur la dimension patriotique de l'exaspération d'un Paris assiégé par les Prussiens et humilié par les Versaillais capitulards, Frankel, qui est de langue allemande, et est le seul élu étranger de la Commune, garde toujours un point de vue internationaliste et de lutte de classe étonnamment ferme et clair pour l'époque. A 27 ans, il est aussi l'un des plus jeunes élus. Le 30 mars 1871, il écrit à Karl Marx : « *Si nous pouvions amener un changement radical des rapports sociaux, la révolution du 18 mars serait la plus féconde des révolutions que l'histoire ait enregistrées à ce jour.* » Frankel travaille à la commission du travail et de l'échange tout en soutenant la minorité. Il échappe à la répression (condamné à mort par contumace) aux côtés d' Élisabeth Dmitrieff, et gagne Londres où il est élu au conseil général de l'AIT. Frankel devait rester un militant très actif. Dans un article de 1877, il définit ainsi le but des socialistes : « *L'émancipation des êtres humains, la suppression de la domination sous toutes ses formes : économiques, politique et religieuse* ». Revisiter l'histoire du mouvement ouvrier c'est aussi revisiter ses principes fondamentaux.

S.J.

(Nous publions un court extrait du livre page suivante.)

◊◊◊

Sur notre blog

https://revolutionproletarienne.wordpress.com/

Le cordonnier Alexis Trinquet

(Publié dans *La RP* n°440, juin 1959)

Léo Frankel à la commission du travail

Extrait (sans les notes) de *Léo Frankel, communard sans frontières* (Libertalia, 2021).

Quelques jours plus tard, il met à la disposition des chambres syndicales un local au sein de « l'ex-ministère des Travaux publics » afin qu'elles puissent s'y réunir et y établir des permanences, notamment en vue de l'application du décret du 16 avril. Frankel précise que les délégations syndicales « seront en rapport constant avec la commission du travail et de l'échange ». En effet, des syndicats se reconnaissent pleinement dans son action, par exemple le syndicat des mécaniciens qui le 23 avril mandate ses délégués « conformément au décret de la Commune, en date du 16 courant », dans le but de « supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, dernière forme de l'esclavage ». La Commission d'enquête et d'organisation du travail, prévue par le décret, se réunit effectivement – mais la chute de la Commune interrompra prématurément le processus engagé. Par ailleurs, ce processus était grandement entravé par le contexte de désorganisation de la production et de l'activité économique du fait de la guerre, avec de nombreux travailleurs devenus chômeurs puis gardes nationaux.

L'objectif de Frankel et d'une partie des communards est incontestablement la révolution sociale : dans cette optique, un transfert de propriété doit s'accompagner de la transformation du mode de production, des rapports sociaux eux-mêmes. Dans le même temps, il était conscient des limites de la Commune telle qu'elle était, mais il pouvait espérer que le mouvement irait de plus en plus loin, y compris que la composition du Conseil de la Commune pourrait évoluer. Dans l'immédiat, il s'agissait dans un cadre restreint d'engager des mesures concrètes allant le plus possible dans le sens des droits et de l'intérêt des travailleurs, donc dans celui de la révolution sociale.

Ainsi, quand Frankel déclare qu'il faut « garantir le travail contre l'exploitation à outrance » (rapport présenté au Conseil de la Commune en mai), son objectif politique n'en reste pas moins de supprimer le travail salarié, donc l'exploitation du travail en tant que telle – et non seulement ses excès. En militant conséquent de l'Internationale, Frankel défend en pratique le principe inscrit par Marx dans ses statuts : « L'émancipation des travailleurs doit être l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes. » D'où l'appel aux associations ouvrières, aux syndicats, pour prendre l'organisation du travail en main ; d'où le fait qu'il favorise et qu'il compte sur l'auto-organisation des travailleurs pour changer les rapports de production. Parlant bien plus tard dans un article de l'action de sa commission, Frankel écrira que « la Commission du travail avait déjà bien entamé des travaux préliminaires concernant la mise en place de boulangeries et d'ateliers de tailleurs coopératifs, etc., et plus largement en vue d'un passage progressif du mode de production capitaliste à un mode de production coopératif ».

Le 20 avril, une réorganisation interne est décidée par le Conseil de la Commune : un délégué est élu pour chacune des neuf commissions, ces délégués réunis formant la nouvelle commission exécutive. Frankel en est membre, étant chargé de la commission du travail et de l'échange. Seuls Frankel et Jules Andrieu n'ont pas obtenu la majorité absolue des 53 votants au premier tour de scrutin, ils ne sont donc élus qu'au 2e tour – sans que le détail des suffrages qu'ils ont obtenus ne soit connu.

Le lendemain, on adjoint à Frankel cinq autres élus de la Commune, qui sont tous de l'AIT : Benoît Malon, Albert Theisz, Charles Longuet, Auguste Serraillier et Louis Chalain. Également devenu délégué aux Travaux publics, Frankel s'installe alors au ministère des Travaux publics, situé au 62, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, dans le VIIe arrondissement, (...) D'abord domiciliée au troisième étage de l'Hôtel de Ville, la commission du travail a ensuite besoin de plus de place, notamment pour fournir des salles aux associations ouvrières : il est donc logique que la commission prenne en avril possession du ministère, afin d'y rassembler toutes ses activités. Progressivement, tout un groupe de militants de l'AIT et des chambres syndicales est en effet associé aux activités de la commission.

Julien CHUZEVILLE



N° 212 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 212

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMMUNE DE PARIS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Après avoir consulté les boulangers, patrons et ouvriers,
Le délégué au département du Travail et de l'Échange

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. Le travail dans les boulangeries ne pourra commencer avant 5 heures du matin.

Paris, le 27 avril 1871.

Le Délégué, membre de la Commune,
LÉO FRANKEL.

La Commune de Paris, révolution sans images ?

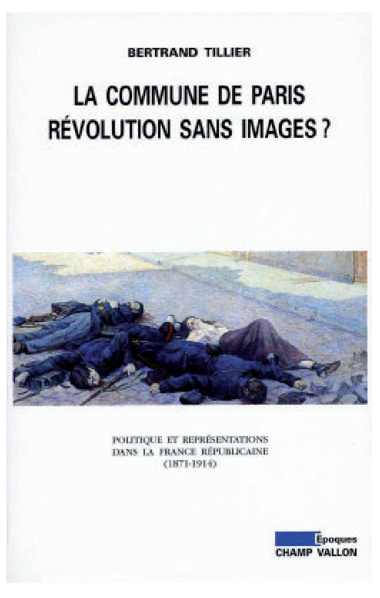
Le titre de Bertrand Tillier intrigue d'emblée, convoquant des images mentales tenaces qui sembleraient le contredire immédiatement, s'il n'y avait pas ce point d'interrogation. Nous sommes bien dépositaires de certains clichés de la Commune de Paris, issus des champs littéraires et visuels que nous associons à l'évènement : le drapeau rouge en loques planté sur une barricade, celui de *L'insurgé* de Vallès ou celui qui drape Vierge rouge et pétroleuses dans une ville en ruines ou en feu, le Mur chanté dans les poèmes d'Eugène Pottier ou de Jules Jouy et le mur des Fédérés, mémorial d'une ultime fusillade…

Le point d'interrogation insiste, affectant simultanément la reconnaissance de la Commune de Paris en tant que révolution majeure de l'histoire de France et celle des images qui auraient pu en marquer la substance, bien que des images foisonnent, faute d'œuvres d'art elles aussi établies avec évidence, capables de lui donner lieu symboliquement, de l'instaurer dans l'histoire de l'art, à l'instar d'un tableau d'histoire qui aurait été accroché, par exemple, à la suite du *Marat assassiné* de David et de *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix dans le musée du Louvre (réel et imaginaire).

Le premier mérite du livre de Bertrand Tillier est d'expliciter la persistance de nos lieux communs par l'élucidation de ce qui les a produits dans leur histoire.

Depuis la parution de ce livre, en 2004, dont l'épilogue se clôturait sur la relève contemporaine de la représentation imagée de la Commune, à travers le tout dernier exemple d'ouvrage illustratif : *Le Sang de la Commune* de Pierre Charras et Chantal Montellier publié en 1982, aux pages hantées par la figure d'un cadavre revenant occuper les sites des massacres dans son plan rouge vertical, « relevé » devant chacun des lieux parisiens visibles aujourd'hui, l'imagerie de la Commune a été plus fréquemment réactivée, et surtout popularisée par des récits de tous genres (historique, épique, intimiste…) : particulièrement à travers une profusion de romans graphiques, dont les quatre tomes très remarqués du *Cri du peuple* de Jacques Tardi (réédités cette année à l'occasion de leur mise à l'honneur dans le cadre du cent-cinquantenaire de la Commune de Paris), et la toute récente trilogie *Les Damnés de la Commune* de Raphaël Meyssan précisément fondée sur les gravures de l'époque.

La clarté de l'analyse des rapports de la Commune avec les arts, les artistes et les images, embrassant un vaste corpus de natures et de dispositifs d'images, inscrit le livre de Bertrand Tillier assurément comme une référence qui combla une lacune historiographique et scientifique. On peut encore lire son investigation sur les raisons de ces « *images manquantes* » comme une réparation de l'historien de l'art et de la culture des images envers ce « *point aveugle* » de la Commune et de ses représentations, sur le vif des évènements du printemps 1871 et dans la mémoire qu'elles constituent jusqu'en 1914. Images au statut paradoxal que l'auteur, au terme de sa recherche, nous a fait voir et comprendre comme « *omniprésentes mais inabouties, perceptibles mais enfouies, résurgentes mais marginalisées… Toujours proscrites.* »



« *Les images de la Commune et de sa mémoire semblent avoir été phagocytées par l'histoire de la Commune, elle-même traversée d'enjeux idéologiques et polémiques* », annonce Bertrand Tillier dès son introduction, ne parvenant « *ni à s'imposer comme révolution ni à exister comme évènement* », assujettie par sa fulgurance à la dissémination de points de vue fragmentaires dans le temps court de son action, puis à des appropriations partisanes dans le devenir de sa reconnaissance, et dont la violence extrême, culminant dans la « Semaine sanglante », oblitère tout son déroulement, frappe de sidération, réduisant dès lors toute représentation au silence.

Comprendre la persistante proscription des représentations de la Commune nécessite de passer outre l'évidence de la brièveté de l'évènement, de facto impropre au temps nécessaire à l'accom-plissement d'une œuvre d'art, car ce lieu commun lui-même fut imprégné du mythe de « *l'année terrible* » qui participe à faire écran aux images réellement produites pendant et après la Commune, et à leur rôle dans son imaginaire. S'il est vrai que ces deux mois ont affecté la vie des artistes, ceux qui se sont directement engagés dans l'instauration du programme politique révolutionnaire de ce bref gouvernement communaliste et ceux qui en partageaient des idéaux ou des espérances, et s'il est vrai qu'ils n'ont pas donné d'œuvres abouties dans les arts majeurs représentant leurs expériences de la Commune, y compris après l'évènement, nombre d'images ont vu le jour dans l'urgence des combats politiques, dans l'entreprise de répression qui a suivi l'écrasement militaire de la Commune puis, avec l'amnistie, dans l'entreprise d'ensevelissement de sa mémoire.

L'obsession d'un Courbet « vandale en chef »

De quelles natures sont ces images et quel ordre de représentations y domine ? Et de quelle façon ont-elles failli à représenter de la Commune de Paris ?

Le cas de Courbet est révélateur. Assumant en tant que président de la « Commission des artistes » la mission ordonnée par le gouvernement de Défense nationale, au lendemain du 4 septembre 1870, de protéger le patrimoine artistique de Paris et de ses environs des bombardements et des saccages, il poursuivit cette tâche pendant la Commune au sein de la Fédération des artistes. Engagé avec une foi sincère dans la concrétisation de son vœu d'un « *gouvernement des arts par les artistes* », instance collégiale libérée de la tutelle d'une Académie étatique obsolète et de ses pouvoirs discrétionnaires illégitimes, il a proposé aux

artistes une réforme radicale de l'ensemble des relations du monde de l'art, de l'enseignement aux commandes publiques et aux expositions, gérée selon une forme d'association équitable et solidaire entre pairs, et surtout autonome, en parfait accord avec les institutions et les principes de la Commune.

Pourtant, l'histoire de la colonne Vendôme va associer durablement l'image et l'œuvre du peintre au vandalisme. À la suite de sa proposition initiale du 14 septembre 1870 de « *déboulonner* » la colonne Vendôme, il sera condamné pour complicité de destruction de monument public après sa démolition effective (décrétée par le Comité central le 12 avril 1871 et exécutée le 16 mai suivant) par le troisième Conseil de guerre en août 1871, et, après avoir purgé la peine de cette sanction, condamné de nouveau par les tribunaux civils de la République de l'Ordre moral à payer sa reconstruction, en 1873. L'engagement de l'artiste dans la Commune fut dès lors amalgamé à une image d'iconoclaste, affectant longtemps la compréhension de son œuvre, embarrassant la critique et l'histoire de l'art, à la suite de l'efficacité de l'avalanche pamphlétaire qui a associé l'ensemble de son œuvre à une visée destructrice, dont la virulence et la réitération des caricatures se sont révélées singulièrement influentes à long terme.

Les images de Courbet « colonnard », succédant à deux décennies de caricatures esthétiques qui pourfendaient le réalisme de Courbet destructeur des valeurs de l'art, depuis le Salon de 1850-51, telles celles de Cham ou de Bertall, le fusionnement de ces images déjà établies avec celles de l'iconoclaste, dégradent le peintre dans l'opération. La grande majorité des charges après l'écrasement de la Commune, émanant pour l'essentiel de ses adversaires, s'attachent au rôle du peintre dans la figure du démolisseur. Ainsi de la planche de Schérer consacrée à Courbet parmi les 29 de la série *Souvenirs de la Commune* éditée en 1871, qui résume la chute de la colonne Vendôme décomposée avec le tas de pavés des *Casseurs de pierres*, légendée : « *L'homme qui était un jour appelé à détruire la colonne devait commencer par être casseur de pierres* », arrimant ainsi l'œuvre de 1849 à la révolution de 1848 et au socialisme dont Courbet se réclamait alors. Ou cette autre équation d'équivalence entre l'artiste, son œuvre et la révolution résolue dans l'image en tout point péjorative du « *Taureau, Gustave Courbet* » de la série violemment anti-communarde des *Signes du Zodiaque* dessinée par Nérac (planche N° 4 des 12 correspondant à l'ensemble des signes, gravures polychromes éditées en 1871), où la figure-type de l'athlète de foire confond par les connotations bovines l'œuvre d'un peintre de sujets mineurs campagnards avec le bête entêtement d'un communard-type allant aveuglément de l'avant. La logique de l'extension du peintre dans le « colonnard » vise, au-delà de l'artiste, l'ensemble de l'œuvre de la Commune, qui « *ne pouvait plus prétendre à être une ère de création artistique, et se trouvait désormais réduite à ne produire que du chaos ou de la ruine* » (p. 58).

Des images impossibles

L'analyse du « système des objets » de la Commune (chapitre IV) enregistre les effets de la condamnation qui a frappé les images à travers un premier corpus exemplaire d'œuvres réalisées au temps des évènements, articulant les contextes et les conditions de l'apparition d'images aux divers modes d'expression et médiums (esquisses, gravures de presse, caricatures, photographies et photomontages) et leur réception (où domine le blâme) avec la teneur imaginaire de chaos charriée par ces images souvent brèves, inabouties, éphémères (comme ces monuments de neige à *La République* d'Hippolyte Moulin et à *La Résistance* d'Alexandre Falguière, sculptés sur les remparts de Paris assiégé, offrant les images à la seule mythographie), sans aura, absentées, et vouées durablement à rester dans la rue. Ce faisant, l'auteur expose la méthode qui préside à chaque chapitre de son enquête sur ces réalisations et leurs sujets, dans les deux grandes parties de son livre, traquant le réseau des circonstances, des intentions, des entreprises répressives qui ont rendu ces « *images interdites* » : saisies dans le feu de visions partielles ou aveuglées, dans les appareils de proscription et de dégradation, dans les censures et autocensures ; devenues « *images impossibles* » : écrasées sous la spectacularité sidérante du récit des vainqueurs, leur mémoire ensevelie physiquement et symboliquement par les impératifs de l'amnistie qui les voue à l'amnésie.

L'énorme documentation qui étoffe les 26 chapitres du livre, la mise à jour d'un corpus considérable dans des regroupements cohérents, assoit une démonstration lumineuse du constat accablant de l'échec de la représentation des évènements du printemps 1871 comme de sa mémoire. Chacun de ces chapitres décline l'un des complexes qui y contribue - cécité, répression, déportation, exil des artistes ; censures et autocensures, etc. – dans une périodisation chronologique fine.

Chacune de ces unités déploie dans un corpus singulier la question de l'échec des images à figurer la Commune, ainsi des images de ruines de Paris, présences d'absences s'érigeant en « *monuments de mémoire* » ou se consommant en géographie touristique ; ou encore du tour de force des photomontages liant la confiance dans le médium photographique pour assurer une véracité du détail à la puissance dramatique du récit. Toutes pratiques d'imagiers qui ont « *augmenté le sentiment que représenter la Commune est faire violence à l'art ou à la représentation à des fins spectaculaires de transformation et de renversement symbolique.* » (P. 415-416)

L'épilogue résume la situation de ces formes (des caricatures aux monuments) « *ostracisées, rejetées du monde de l'art : inabouties, triviales, vulgaires* », « *durablement expulsées de la mémoire de la France républicaine* », et le déclassement de ses auteurs, et montre à quel point, aujourd'hui encore, leur muséification est la conséquence de l'histoire de saisies partisanes et militantes de la Commune de Paris : les deux sites d'accueil du Musée de l'histoire vivante de Montreuil et du musée municipal d'art et d'histoire de Saint-Denis sont géographiquement et politiquement localisés dans la banlieue « rouge », en périphérie de la mémoire de la nation. De même qu'au cimetière du Père Lachaise deux « murs » scindent le mémorial, le monument allégorique de Paul Moreau-Vauthier[1], en 1907, évite le sujet en étendant la réparation demandée « *Aux victimes des révolutions* » (au pluriel) ; ces productions résultent des dernières batailles partisanes qui ont in fine polarisé les deux lieux entre mythologie terrible de la répression et fade amnésie générique ; quoi qu'il

1 Voir https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/parimoine/des-lieux-de-la-commune/424-le-monument-de-paul-moreau-vauthier pour un état des critiques concernant ce monument. On ne peut taire l'émotion qu'a suscitée cette « œuvre ambiguë », à laquelle on reproche le plus souvent de mettre sur pied d'égalité Versaillais et Communards, victimes et assassins. Elle s'orne d'un appel de Victor Hugo : « Ce que nous demandons à l'avenir, ce que nous voulons de lui, c'est la justice, pas la vengeance ».

en soit, la bataille a été perdue pour une commémoration de la Commune, et les deux musées restent des « monuments de mémoire » composites, proches des reliquaires, servant encore l'usage polémique de ce passé, relevant d'une « *histoire totémique* » selon la locution de Pierre Nora, et non d'une histoire, où inscrire l'histoire de l'art. Pratiques incompatibles avec l'émergence d'un véritable lieu de mémoire comme d'un véritable musée d'art.

Et aujourd'hui ?

Depuis la parution de *La Commune de Paris. Révolution sans images ?* Bertrand Tillier, fidèle à son interrogation sur les rapports que les artistes et leurs images ont entretenus avec la politique, étoffant encore son corpus, a continué de cerner les formes et les dispositifs qu'ils ont mobilisés pour être actifs dans leur société ; à l'effort révolutionnaire initial de la Fédération des artistes de 1871 succèdent les expressions utopiques des « *villes ardentes* » que la Première Guerre mondiale rendra brutalement obsolètes. Explorant particulièrement le domaine de la caricature (nombreux ouvrages et articles depuis *La RépubliCature, la caricature politique en France* en 1997 jusqu'à *Caricaturesque, la caricature en France, toute une histoire…* en 2016) et les déplacements des pratiques vers les arts mineurs plus aptes à se diffuser et à investir l'espace public, l'auteur a rendu de la visibilité à ces œuvres et parcours longtemps mésestimés par l'historiographie tant politique qu'artistique. Son livre intitulé *L'Artiste dans la cité, 1871-1918*, publié également chez Champ Vallon, en 2016, peut se lire comme le complément et la suite de *La Commune de Paris, révolution sans images ?*

En qualité de commissaire et conseiller scientifique d'expositions, Bertrand Tillier a donné lieu dans l'histoire de l'art (et dans nos pratiques sensibles, nos mémoires de spectateurs) à cette nouvelle lecture esthétique et politique, autorisant sans nul doute l'élan de nouvelles pratiques artistiques. Pour n'évoquer que la dernière en date, l'exposition de cet été 2020 au Musée des Beaux-Arts de Caen intitulée *Villes ardentes, art, travail, révolte, 1870-1914* [2] revisitait essentiellement les périodes de l'impressionnisme à la Belle Époque peu systématiquement explorées sous cet angle, nous permettant de prendre acte, grâce à un accrochage thématique, du changement de regard que nombre d'artistes ont opéré dans leurs représentations de leur société ; elle nous invitait à réfléchir à leur lumière aux formes et aux visées chevillées à la conscience politique des œuvres de nos artistes contemporains de tous les domaines : plasticiens, graphistes de BD ou investissant l'espace urbain, cinéastes, et peut-être au premier chef arts du spectacle vivant, qui peut miser sur la puissance médiatrice de l'expérience partagée.

Nous avons nos images résistantes : nombre d'œuvres des domaines considérés comme mineurs comme des créations d'artistes contemporains, inscrivent la politique dans leurs démarches. La Commune de Paris est présente dans leurs sujets (pensons par exemple au film de Peter Watkins, *La Commune (Paris, 1871)* diffusé en 2000 ou à *L'histoire retournée*, série d'œuvres plastiques produite entre 2011 et 2017 de Julien Audebert). Assurément, les œuvres sur le printemps de 1871 ont transcendé les clichés ; elles ne sont plus captives ni impossibles.

Pascale BRUN

2 Expo signalée dans *La RP* N°810.



Darjou, Le cimetière du Père Lachaise. Dimanche 28 Mai 1871 (Musée Carnavalet)

Il y a 150 ans, la Commune de Paris

Une épopée pour se souvenir : le temps de la révolte

« Vienne le jour, la nuit a trop vécu ! »

Dans le numéro précédent, nous avons présenté un extrait de la première partie du *Temps des cerises*, l'épopée consacrée par Marc Ternant à la Commune de Paris. Voici maintenant « L'Insurrection », qui couvre la période du 18 mars au 28 mars 1871 : le 18 mars l'enlèvement des canons parisiens se heurte à la garde nationale parisienne et aux « lignards » de l'armée régulière qui finissent par se révolter contre les ordres de leurs officiers ; les généraux Lecomte et Clément-Thomas (qui avait commandé la répression de juin 1848) sont exécutés à Paris, Thiers et ses ministre s'enfuient à Versailles, d'où ils entendent bien organiser le retour à l'ordre ; le 28 mars, après les élections du 26, la Commune de Paris est proclamée.

M. Ternant rend hommage à des figures célèbres comme celle d'Eugène Varlin, mais ne veut pas oublier non plus ces inconnus qui ne sont plus que des noms sur des listes lues distraitement. De même, il évoque les communes qui ont éclaté en province et leurs acteurs, ayant souvent moins attiré l'attention que les Parisiens. Le souvenir du coup d'État du 2 décembre est encore très vivant et s'est transmis à des hommes qui craignent qu'une fois de plus on ne leur vole la République.

JKP

♦

Lyon

En peu de temps
La répression tuera, à dix-huit ans,
Geoffroy, Joseph et Graillat Catherine !
Des noms perdus car l'Histoire entérine
L'effacement de ces martyrs sans droits
Et sans tombeau ! Ainsi : Vincent Lacroix,
Jean Duberti, Verdier, Michel Révol,
Plotier…
Que notre mémoire est frivole
Nous qui marchons sur ces corps torturés
En oubliant ce qu'ils ont murmuré.

Narbonne

(Émile Digeon)
Ce Juste, acquis
Aux idéaux républicains, stature
De combattant assumant sa rupture
Avec l'Ordre imposé, s'était, vingt ans
Plus tôt, dressé contre l'omniprésent
Régime né du coup d'État fatal
A la Démocratie, le coup brutal
Qui, en décembre de 1851
Persécuta, déporta un à un
Les opposants !
Digeon, avec son père
(Autre insurgé) n'étaient plus qu'une paire
De forçats enchaînés aux mêmes liens
Pour s'être comportés en Citoyens !...
Sur la côte africaine, ils s'évadèrent,
Jusqu'au bout insoumis et solidaires.
Le fils eut à porter, fidèlement,
Seul, implacablement, son héritage !

Marseille

Voici Gaston Crémieux[1], Bastelica
Puis Esquiros : un poète avocat,
Un militant internationaliste
Et, pour fermer cette indigente liste,
Un poète-historien ancien proscrit !
Tous trois, par leurs actions et leurs écrits,
Témoignant de l'époque et des douleurs
Subies, tous trois incarnant les valeurs
De la troupe oubliée des miséreux !

Marc Ternant



Le Monde illustré, 15 avril 1871 (Gallica)

1 « Le lendemain [de la mort de l'officier révolté Rossel, le 30 novembre 1871], c'était Gaston Crémieux qui tombait à Marseille, payait de sa tête l'imprudent sarcasme, cette : Majorité de ruraux ! dont il avait, à Bordeaux, bafoué les signataires empressés de la paix [avec la Prusse]. » Paul et Victor Margueritte, *La Commune*, Plon, 1904, p. 633.

Autour de la Commune

Sur les lieux de la Commune

- Marc Ternant anime l'association Printemps 1871 : il organise des promenades dans le quartier de Ménilmontant et de Belleville.

http://commune150ans.fr/

https://printemps1871.wordpress.com/

- La Commune à la BNF

L'excellent site RetroNews de la Bibliothèque nationale de France revient « *sur la couverture médiatique de l'insurrection parisienne du printemps 1871, du côté des Communards et de leur presse révolutionnaire artisanale, comme du côté «versaillais», camp soutenu par l'ensemble de la presse à grand tirage d'époque* » ; il donne ainsi accès aux journaux communards *Le Châtiment, La Sociale, Le Mont-Aventin, Le Fils du Père Duchêne illustré, La Flèche*, et aux organes reflétant le point de vue du parti de l'ordre : *Le Constitutionnel, la Gazette nationale* ou *Le Moniteur universel, Le Gaulois, Le Temps.* Il publie aussi une étude sur « Louise Michel, l'héroïne de la Commune face à ses juges » de P. Ancery, qui signe également un article sur « Paris, 1871 : *Le Cri du peuple*, un journal au cœur de la Commune ». Ce même site présente une étude d'Édouard Sill consacrée aux « Petits Parisiens sur les barricades : les Pupilles de la Commune » dans son édition du 15 mars 2021, avec cette citation de Lissagaray, décrivant les convois de prisonniers qui, après l'écrasement de la Commune, rejoignent à pied Versailles, sous bonne garde : « *Les soldats qui, au 18 mars, s›étaient rangés du côté du peuple, marchaient les mains liées, la capote retournée. […] La plupart appartenaient à la classe ouvrière et aux rudes métiers de la carrière, de forgeron, de mécanicien, de fondeur, de maçon ou de charpentier ; d'autres aux professions essentiellement parisiennes de peintre, imprimeur, etc. Les gamins, presque des enfants, de douze à seize ans, marchaient au milieu d'hommes à tête et à barbe blanches qui étaient en grand nombre.* » P.-O. Lissagaray, *Les Huit Journées de mai. Derrière les barricades,* Bruxelles, Bureau du *Petit Journal*, 1871 (La couverture du livre porte une citation de Victor Hugo : « *Le cadavre est à terre et l'idée est debout.* »)

https://www.retronews.fr/politique/long-format/2021/03/15/les-pupilles-de-la-commune

♦

Conférences sur internet



- Une conférence sur Les origines de la Commune, animée par Marc Ternant le 27 mars dernier est en ligne sur la chaîne youtube de la mairie du 20e:

  https://www.youtube.com/watch?v=Q4slZ8EoPKU

- Une conférence de Christiane Demeulenaere-Douyère, *La Commune de Paris… vue du 20e arrondissement* (Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France):

  https://www.youtube.com/watch?v=lyBQTq10J0U

◊◊◊



Barricade sur la place Vendôme au débouché de la rue de Castiglione (Bruno Braquehais, 1871)

Souscription permanente

La RP ne cesse de défendre ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre. Il nous paraît important que nous puissions encore faire entendre leur voix, librement, dans nos colonnes… C'est grâce à vous toutes et vous tous que *La RP* peut continuer à vivre en toute indépendance. Sans l'encaissement des abonnements et sans la souscription permanente, ce ne serait pas possible. Merci de votre fidélité et de votre soutien actif. Souscripteurs: Daniel Dardenne, Dominique Senikies, Nguyen Thi The.

La Commune à Rouen et Elbeuf

À la fin du Second Empire, la vallée de la Seine (« inférieure ») était une ruche industrielle du textile : le coton à Rouen, la laine à Elbeuf. La Fédération rouennaise de l'Internationale jouait un rôle important dans les grèves ouvrières, notamment celle de 1869 à Elbeuf[1]. Son secrétaire, Émile Aubry, ouvrier lithographe, participa aux congrès internationaux : Lausanne, Bruxelles, Bâle. À Bâle, il fut accompagné du tisseur elbeuvien Eugène Piéton et du fileur rouennais Jean-Claude Creusot. Un journal fut publié en 1870, ainsi qu'une brochure : *L'Association Internationale des Travailleurs — Section Rouennaise. De son rôle dans les circonstances actuelles*[2]. Un projet de Congrès national ouvrier à Rouen pour juin 1870 fut interdit, Aubry fut arrêté. Piéton obtint presque 24 % des voix aux municipales d'Elbeuf en août 1870, quelques jours avant d'être condamné à 3 mois de prison pour affiliation à l'Internationale. Ses militants amnistiés avec la proclamation de la République le 4 septembre, la Fédération organisa des réunions publiques.

Les Prussiens occupèrent la région pendant toute la période de la Commune. Ils entrèrent à Rouen le 5 décembre 1870[3]. Ils s'en retirèrent après paiement de 2 milliards de francs-or en juillet 1871.

L'Internationale était bien présente. La gauche républicaine aussi. Aux élections législatives de février 1871, les républicains gardèrent de justesse la majorité absolue à Rouen mais progressèrent à Elbeuf (où les radicaux furent en tête chez les républicains avec 39 % des voix). Des candidats de l'Internationale, Vaughan, Aubry et Fossard, figurèrent sur les listes d'union avec les radicaux.

Émile Aubry rejoignit Paris dès le 17 mars 1871, il fut candidat (battu) dans le 8ème arrondissement et fut nommé chef de bureau de la caisse à la recette principale des postes. Il écrivit dans *La Révolution politique et sociale* de Jules Nostag. Antoine Régnier, militant de l'Internationale à Elbeuf, le rejoignit bientôt, ayant semble-t-il travaillé à l'approvisionnement en banlieue avant d'être arrêté en gare de La Varenne-Saint-Hilaire le 2 mai. Selon un rapport de police, les Normands projetaient leur Commune : « *On cherchait à connaître le jour du départ des Prussiens, car Aubry n'attendait que cela pour venir proclamer la Commune à Rouen ; il prêchait sans cesse l'organisation... et conseillait une manifestation en faveur de la Commune de Paris* »[4]. Un rapport[5] du premier président de la Cour de Rouen du 29 juillet 1871 montre que la police suivait de près les activités des internationalistes à Rouen et Elbeuf, et y avait peut-être des mouchards.

Dans cette configuration difficile (occupation prussienne, surveillance policière, dispersion militante) et sur une période courte, l'activité pro-communaliste fut limitée, et promptement sujette à répression. À Rouen, un manifeste donna son soutien à la Commune de Paris :

« À la Commune de Paris,

Unis dans une fraternelle solidarité pour la revendication des franchises du peuple et le triomphe de la Révolution, les membres de la Fédération rouennaise [de l'AIT] et du Comité radical de Seine-Inférieure, saluent avec enthousiasme l'avènement de la Commune de Paris et adhèrent sans réserve à son programme.

Dans ce duel sanglant de l'autorité contre la souveraineté du peuple, du privilège contre l'équité, alors que les monarchistes ont consommé la criminelle coalition

1 Marcel Boivin, *Le Mouvement ouvrier dans la région de Rouen 1851-1876*, Presses universitaires de Rouen, 1989.

2 Disponible en ligne : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k83619d.

3 Pensez à la nouvelle de Maupassant, « Boule de Suif » (1879).

4 Rapport du préfet de Seine-inférieure, *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars – Rapports* (1872).

5 Publié dans *Annales de l'Assemblée Nationale*, tome IX – enquête sur l'insurrection du 18 mars 1871 (1872).



PREFECTURE DE LA SEINE-INFERIEURE.

NOTIFICATION.

PAR ORDRE DU ROI DE PRUSSE, les habitants de Rouen et du département de la Seine-Inférieure seront tenus de recevoir en paiement la monnaie prussienne, soit métallique, soit en papier.

TABLE DES MONNAIES.

1 Thaler égale........ 3 fr. 75 c.

1 Silbergroschen égale » 12 c. 1/2.

8 Silbergroschen égalent 1 fr. »

Rouen, le 14 Décembre 1870.

Le Préfet, H. CRAMER.

Rouen. — Imp. E. CAGNIARD.

sanctifiée par l'Église, pour égorger la République sur la barricade du droit, il est bon que Paris sache que, malgré la corruption et la pression administrative, malgré les mensonges et les calomnies d'une presse déloyale, il est, en province, des cœurs qui battent à l'unisson des aspirations de la capitale et partagent ses espérances.

Que la Commune de Paris poursuive donc son œuvre sans relâche et sans faiblesse, sûre que, par toute la France, la démocratie désavoue hautement le gouvernement fratricide de Versailles.

La victoire ne sera pas lente à consacrer l'émancipation du peuple et le triomphe de la République.

Vive la Commune ! Vive la République ! »

Adopté par le Comité radical et la Fédération rouennaise en séance, 24 avril 1871.

Les initiateurs de ce manifeste, dont les animateurs rouennais et elbeuviens de l'Internationale, furent aussitôt arrêtés pour complot. Une affiche fut collée à Elbeuf : « *Citoyens – La police emprisonne nos frères, l'aristocratie d'Elbeuf s'entend avec les Versaillais pour égorger nos frères de Paris. Que les sbires tremblent* (...)[6] ». Ils furent jugés le 15 novembre 1871, mais des militants libérés avant le procès s'exilèrent. Les internationalistes Aubry et Vaughan[7] et le radical Cord'homme (oncle de Maupassant) partirent en Belgique. Parmi les militants[8] morts en déportation en Nouvelle-Calédonie, on note le terrassier elbeuvien Jules Varenne, mort à 31 ans, en 1877, à l'hôpital de l'île des Pins.

La répression n'empêcha cependant pas les grèves de Rouen en octobre et novembre 1871, les plus importantes de tout le XIXème siècle dans la région, qui réclamaient l'abaissement de la journée de travail à 10 heures sans réduction de salaire.

Stéphane JULIEN



Boule de Suif (Paul-Émile Boutigny,1884)

6 *Le Fil rouge* n°8 (ICGTHS de Seine-Maritime)

7 Vaughan deviendra directeur de l'*Aurore* à la fin du siècle, défendant Dreyfus. Son autobiographie publiée en 1902 étant quasiment introuvable, on pourra lire *Ernest Vaughan - Le patron rouge* (L'écho des vagues, 2013).

8 La base de données https://communards-1871.fr signale 92 déportés nés en Seine-Maritime (ce qui n'inclut pas par exemple Antoine Régnier, fixé à Elbeuf mais né à Lyon).

◊◊◊

Il y a 150 ans, la Commune de Paris
Une épopée pour se souvenir : le temps de la révolte

« *Et maintenant vienne l'œuvre attendue !* »

Dans le numéro 813, nous avons présenté un extrait de la deuxième partie du *Temps des cerises*, l'épopée de Marc Ternant sur la Commune de Paris. Voici à présent « L'œuvre », qui précède « La lutte » et « La semaine sanglante ». Tenter de résumer « L'œuvre » n'aurait aucun sens. Le texte s'appuie toujours sur une connaissance très profonde et précise des événements et de leurs acteurs, célèbres ou non. J'ai choisi cette fois trois extraits : le premier rappelle qu'Adolphe Thiers, dont le tombeau est l'un des plus somptueux du cimetière du Père La Chaise, a refusé toutes les tentatives de médiation entre le peuple parisien et son gouvernement[1], choisissant délibérément la guerre civile ; le second rend hommage aux « institutrices » de la Commune, le troisième, enfin, rappelle, la solitude de Victor Hugo quand il prit le parti des vaincus.

JKP

♦

Point de pardon pour ceux qui contrarient
Les plans de Thiers et des restaurateurs
De monarchies…

Mais à Versailles,
Adolphe Thiers ne veut que représailles.
Tous les négociateurs sont éconduits,
Hier, les commerçants et aujourd'hui
Clemenceau, cœur conscient, Clemenceau sombre
Et obstiné voyant les morts sans nombre
Des temps futurs […],

Honneur aux institutrices[2]

Que de bêtise et d'inconsistance
À réformer ! La Commune y parvient
D'un coup ! Souvent le mérite en revient
À celles qu'on nommait « agitatrices »
Chez le bourgeois, en fait, institutrices
Enseignant simplement sans crucifix :
Anna Jaclard, Paule Mink ou Sophie
Poirier ou bien Marguerite Tinayre,
Louise Michel et autres visionnaires
[…]

Victor Hugo, le veilleur

De tout, il pourrait être dégoûté :
Son fils est mort, ses amis, à Versailles
(Des écrivains) parlent de représailles
Contre le peuple en lutte pour ses Droits !
La capitale est loin ! Pourtant l'effroi
Le prend devant « les crimes de l'aurore »
Quand il entend le riche qui pérore
Et voit le pauvre qui a faim. Il sait
Que la Commune est un fragile essai
Mais un essai fondé et désirable…
Il sait qu'il ne faut pas de misérables
Aux portes des palais […]
« Malheur à ceux qui font les orphelins ! »
« Voulez-vous être maîtres, je vous plains
Car vous tuerez ceux qui vous feraient vivre
Quand le Pouvoir vous aura rendus ivres ! »

Marc TERNANT

Marc Ternant anime l'association Printemps 1871.



Illustration : Femme à l'Hôtel de Ville, 2ème jour de la Commune 1871 (Daniel Vierge, Musée Carnavalet)

---

1 J'ai l'impression que le monument dressé à Thiers est à peu près à l'endroit où, dans *Le Père Goriot* , le jeune Rastignac lance son défi à Paris : « *À nous deux maintenant !* ». Une inscription en latin (pour donner plus de crédit et de noblesse à l'affirmation) définit ainsi l'homme : « *Il a chéri sa patrie, et cultivé la vérité.* »

2 Les éditions du Temps des Cerises viennent de publier *Nathalie Le Mel, une communarde bretonne, révolutionnaire et féministe*, d'Eugène Kerbaul, et le conte d'André Léo, *La Commune de Malenpis*. Les Classiques Garnier ont republié en 2018, dans une édition de C. Rétat, le roman de Louise Michel, *La Chasse aux loups*.

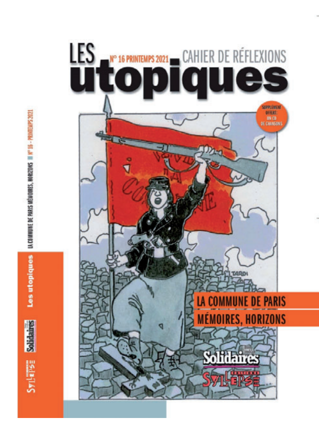
Montée au Mur des Fédérés

Samedi 29 mai 2021, 15 000 personnes ont manifesté à Paris pour célébrer les 150 ans de la Commune de Paris.



Revues

Les Utopiques n°16 (printemps 2021)



Nous avions donné le sommaire de ce numéro consacré à la Commune de 1871 dans *La RP* n°812 (page 10). C'est un numéro vraiment très riche en contenu, très illustré, exceptionnel, avec un CD en supplément. Un second tirage vient d'être réalisé qui confirme son succès mérité. L'abonnement est de 15€/an pour 3 numéros auprès de l'union syndicale Solidaires.

S.J.

Les orgas syndicales peuvent recevoir gratuitement un exemplaire du prochain numéro sur demande.

ADDENDUM.

Notre ami Michel Lambart précise que l'ouvrage *Ernest Vaughan - Le patron rouge* (L'écho des vagues, 2013) signalé en note dans l'article « La Commune à Rouen et Elbeuf » dans *La RP* n°813 est de Mathieu Bidaux, avec une préface de Yannick Marec.

□ Nouvel abonnement – □ Réabonnement (23 euros)

(précisez en cochant pour nous aider à mettre à jour plus vite le fichier du routage)

Nom…………………………………………………………… **Prénom**……………………………………………

Adresse……

Pour l'abonnement, je règle :……………………………………………………………………………**23 €**

En plus de mon abonnement, j'alimente la souscription permanente en versant : ………………………… **€**

Total : ……………………… **€**

Chèque postal ou bancaire, à l'ordre des Amis de la Révolution prolétarienne

CCP: 8044 64 Y 020 (PARIS),

adressé à Stéphane JULIEN, 6 rue des mûriers, 14930 Eterville

(Pas besoin de découper votre revue : ce coupon d'abonnement est téléchargeable sur le blog de la revue ou peut être recopié à la main)